

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011
Réception par le Prefet : 14/11/2011
Publication : 16/11/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-11-2-1

Séance du mercredi 9 novembre 2011

AIDE AU CONSEIL GEODE GESTION OPERATIONNELLE ET DYNAMIQUE DES ENTREPRISES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31/03/2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la convention du 15 mars 1994 relative à la participation du Département du Haut-Rhin au système d'analyse financière GEODE,
- VU l'avenant n°1 du 26 juin 1997, l'avenant n°2 du 29 août 2000, l'avenant n°3 du 3 septembre 2003, l'avenant n°4 du 30 août 2006 et l'avenant n°5 du 12 décembre 2008 relatifs à la reconduction de la convention GEODE du 17 mars 1994, entre le Département du Haut-Rhin et la Banque de France,
- VU la délibération n°2010-4-2-3 du 7 décembre 2010 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- autorise le versement d'une subvention de 1 520 € pour chacune des entreprises suivantes :
 - TEMPE PRODUCTION à RIXHEIM,
 - NEPTUNE AUTO CENTER SARL à HUSSEREN LES CHATEAUX.
- autorise le Président à signer les accords de participation correspondants,
- autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté